

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2013

---

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET LA GRANDE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE  
ET FINANCIÈRE - (N° 1011)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL90

présenté par

Mme Mazetier, rapporteure pour avis au nom de la commission des finances

-----

### ARTICLE 2

À la fin de l'article, substituer au mot :

« délits »,

le mot :

« infractions ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.